

FACULTÉ DE MÉDECINE

École des sciences médicales et cliniques

2001/2002

Programme d'études

Université catholique de Louvain

UCL



<http://www.ucl.ac.be/etudes/programme.html>

Presses universitaires de Louvain

secrétariats médicaux concernés.

Un programme détaillé de ces activités post universitaires est publié chaque semaine, au cours de l'année académique, dans l'*Agenda scientifique et clinique* de la Faculté de médecine.

PROGRAMME(S) DE PREMIER CYCLE

MED 1

CANDIDATURE EN MÉDECINE

CEMD

③

GESTION DU PROGRAMME

Commission permanente de l'enseignement de l'école de médecine

Responsable académique : Roger Detry

Responsable administratif : Marie-France Zabus

Contact : Laurence Bertrand et Nadine Bussy

Tél. 02 764 50 20 – secretaire@smed.ucl.ac.be

PRÉSIDENTS ET VICE PRÉSIDENTS DES COMITÉS D'ANNÉE :

- 1^{re} candidature (MED 11) : Jean-pierre Meulders et Marie-Christine Many
- 2^{de} candidature (MED 12) : Jean-François Deneff et Jean Lebacqz
- 3^{de} candidature (MED 13) : Michel Delmée et Pierre Courtoy

CONDITIONS D'ADMISSION

Voir les conditions d'accès aux programmes de candidature dans le fascicule « Renseignements généraux » du Programme d'études.

AVERTISSEMENT

Les conditions d'accès à l'exercice de la médecine de soins dans le cadre de la sécurité sociale belge sont devenues plus complexes au cours de ces dernières années. Depuis 1995, la directive européenne de 1986 a été coulée en droit belge et impose à tout porteur du diplôme de docteur en médecine une formation complémentaire de 3^e cycle pour pouvoir pratiquer la médecine générale ou la médecine spécialisée dans un pays de la Communauté européenne. En Belgique, cette formation de 3^e cycle (2 à 6 ans) conduit à l'agrément comme médecin généraliste ou spécialiste. Cet agrément est indispensable à une pratique médicale dans le cadre de l'Institut National d'Assurance Maladie Invalidité (INAMI). A partir de 2004, le nombre de docteurs en médecine pouvant avoir accès à une pratique dans le cadre de l'INAMI sera limité. La Communauté française de Belgique a décidé que la sélection se fera dans chaque université, à l'issue de la 3^e année du 1^{er} cycle des études de médecine. Seuls les étudiants sélectionnés recevront une attestation qui leur permettra, après obtention du diplôme de docteur en médecine à la fin du 2^e cycle, d'entamer la formation complémentaire comme médecin généraliste ou spécialiste. Les étudiants sont donc invités à lire attentivement les nouvelles conditions d'admission aux différents cycles de formation.

DEMANDE D'ADMISSION

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans le fascicule « Renseignements généraux » du Programme d'études.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PROGRAMME

ÉPREUVES ACADÉMIQUES

Outre l'enseignement de la physique et de la chimie, le programme de la **première année** comprend un cours de philosophie et une introduction aux sciences biologiques grâce aux cours de biologie générale,

de cytologie et histologie générales et d'anatomie humaine. Seule cette première année comporte une session d'examens en janvier.

Les **deuxième et troisième années** sont consacrées à l'étude de l'homme normal, des points de vue biologique (morphologie, physiologie, biochimie, génétique moléculaire, immunologie) et psychologique. Elles comportent également une introduction à l'étude de l'homme malade (pathologie générale, éléments de pathologie biochimique, physiologique et psychologique, microbiologie).

ÉPREUVES D'ATTESTATION

Conformément au décret de la Communauté française, la Faculté organise des épreuves spécifiques destinées à évaluer le « potentiel de l'étudiant à exercer la médecine ». Ces épreuves serviront à classer les étudiants pour l'attribution des attestations nécessaires à la pratique médicale future.

En raison de la limitation de l'accès à la pratique médicale soignante dans le cadre de l'INAMI, le diplôme de candidat en médecine ne suffit plus pour être admis au doctorat en médecine et accéder ensuite à un 3^e cycle. L'obtention d'une attestation est indispensable.

A l'issue de la 3^e candidature, cette attestation sera octroyée à un nombre limité d'étudiants, selon un classement basé sur les résultats académiques (75 %) et sur une évaluation du « potentiel de l'étudiant à pratiquer la médecine » (25 %). Cette évaluation se fera de façon progressive, par deux épreuves distinctes des matières académiques obligatoires chaque année.

Les modalités exactes de ces épreuves d'attestation et de l'établissement du classement sont précisées dans un document remis à chaque étudiant au moment de son inscription. A l'issue de la 1^{re} et de la 2^e candidature les étudiants seront avertis de leur classement afin qu'ils puissent évaluer leurs chances d'obtenir une attestation à la fin de la 3^e candidature.

Des réorientations vers d'autres études scientifiques sont possibles à l'issue de chaque année de candidature.

Un diplôme de candidat en sciences biomédicales peut même être obtenu moyennant un complément après la deuxième candidature en médecine. On consultera à ce sujet le programme des études de sciences biomédicales et celui de la Faculté des sciences.

CONTENU DU PROGRAMME

À propos du nombre d'heures de cours, par cours

Chaque intitulé de cours est suivi d'un nombre qui indique la charge horaire pour ce cours, par année académique (en général, 30h = 1h par semaine pendant toute l'année ou 2h par semaine pendant un des deux quadrimestres). Ce nombre correspond à des heures magistrales sauf si l'intitulé mentionne un autre mode d'enseignement (séminaire, etc.). Lorsque des activités de formation (exercices, laboratoires, travaux pratiques, etc) accompagnent un cours magistral, elles sont caractérisées par un deuxième volume horaire annuel.

L'horaire des cours est disponible au secrétariat.

MED11 PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

MED1111	Philosophie [30h]	B. Feltz
MD1101	Physique expérimentale et introduction mathématique aux sciences expérimentales [135h+50h]	R. Debuyst, J.-P. Meulders
MD1111	Chimie générale [60h+30h]	C. Ronneau
MD1112	Chimie organique [60h+30h]	J. Fastrez,
		J.-Ph. Soumilion
MD1130	Biologie générale [65h+25h]	J.-P. Auquier,
		M.-Ch. Many
ISTO1100	Cytologie et histologie générales [60h]	J.-F. Denef, M.-Ch. Many
	<i>Le nombre d'heure comprend l'enseignement tant théorique que pratique.</i>	
ANAT1140	Anatomie humaine (1 ^{re} partie)(Ostéologie, arthrologie, myologie) [37,5h+15h]	B. Lengelé
	<i>Attention ! Six séances d'activation à l'adaptation aux études universitaires auront lieu du mardi 18 septembre au 23 octobre 2001.</i>	

ÉPREUVES D'ATTESTATION

- Évaluation de la capacité de compréhension d'un article scientifique par un questionnaire à choix multiples.
- Dissertation basée sur une vidéo conférence concernant un problème de santé.

MED 12 DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 7 janvier et se terminent le vendredi 26 avril 2002.

La session des examens de juin s'ouvre le lundi 27 mai 2002 (date à confirmer).

ANAT1110	Embryologie [30h]	N.
ANAT1150	Anatomie humaine (2 ^e partie) [75h+65h]	B. Lengelé
BCHM1110	Biochimie générale [67,5h+24h]	Ch. Joris, F. Oppendoes,
		E. Van Schaftingen
BCHM1111	Immunologie générale [30h]	P. Coulie, P. Masson
BCHM1130	Biologie cellulaire et moléculaire [15h+30h]	P. Courtoy
FYSL1110	Physiologie générale [60h+24h]	J. Lebacqz
ISTO1201	Histologie normale des systèmes (1 ^e partie) [19h+30h]	J.-F. Denef, M.-Ch. Many,
		J.-M. Scheiff
MCBL1150	Bactériologie générale et génétique moléculaire [18,5h]	N.
MED1170	Psychologie [30h]	M. Crommelinck,
		J. Van Rillaer
MED1200	Éléments d'épidémiologie [15h]	R. Tonglet
PHAR1130	Pharmacologie générale [25h]	J.-M. Maloteaux
ANGL1850	Anglais - compréhension de textes à orientation médicale [60h]	H. Caldwell

ÉPREUVES D'ATTESTATION

MED1184	Santé et société [4h+10h]	K. Levie, D. Pestiaux,
		R. Tonglet, L. Vanderbeck
MED1183	Introduction à la médecine hospitalière et stage d'aide-soignant [4h]	M. Buysschaert, M. Maes,
		A. Kartheuser, Ch. Swine

MED13 TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 7 janvier et se terminent le vendredi 26 avril 2002

La session des examens de juin s'ouvre le lundi 27 mai 2002 (date à confirmer).

ANAT1170	Anatomie radiologique et imagerie normale [30h+7,5h]	G. Cosnard, B. Maldague,
		B. Van Beers
ANPG1300	Anatomie pathologique générale [10h+20h]	E. Marbaix, J. Rahier
BCHM1121	Biochimie humaine normale et pathologique [60h+16h]	N.
FYSL1301	Physiologie normale et pathologique (1 ^{re} partie) (Systèmes cardiovasculaire, respiratoire et rénale) [60h+28h]	O. Devuyst, G. Heyndrickx,
		J.-L. Vanoverschelde
FYSL1302	Physiologie normale et pathologique (2 ^e partie) (Systèmes endocrinien, digestif et reproducteur) [60h+12h]	J.-C. Henquin
FYSL1303	Physiologie normale et pathologique (3 ^e partie) (Système nerveux) [75h+12h]	N.
ISTO1301	Histologie normale des systèmes (2 ^e partie) [15h+25h]	J.-F. Denef, M.-Ch. Many,
		J.-M. Scheiff
MCBL1130	Microbiologie médicale [35h+12,5h]	G. Cornelis, M. Delmée,
		G. Glupczynski
MED1300	Pathologie générale [30h]	P. Courtoy
PSME1100	Psychologie médicale [30h]	Ph. van Meerbeeck
VIRO1100	Virologie médicale [15h]	P. Goubau

ÉPREUVES D'ATTESTATION

MED1185 Séminaire interdisciplinaire de sciences humaines [15h]

M. Crommelinck, B. Feltz,
Ph. van Meerbeeck

Évaluation de la capacité d'intégration des sciences biologiques.

COURS À OPTION EN CANDIDATURE

L'étudiant de candidature en médecine est tenu de suivre un **minimum de 30 h de cours** à option et d'en présenter l'examen. Les étudiants qui ont le statut d'étudiant moniteur sont dispensés de cette obligation. *Le statut d'étudiant chercheur n'est plus considéré comme un cours à option depuis l'année académique 1998-1999.*

Aucun examen présenté sur un cours à option en candidature ne peut être validé en doctorat.

COURS PROPOSÉS EN CANDIDATURE

ANAT2120 Compléments de biologie cellulaire et moléculaire [30h]

P. Courtoy, J.-N. Octave,
M.-F. Vandenbroucke

BCHM2120 Compléments de biochimie [30h]

L. Hue

BCMM2130 Biochimie des maladies métaboliques [30h]

G. Van den Berghe

FARM1260 Éléments de mathématiques supérieures [90h+45h]

A. Nauts, J.-P. Vandeuren

FARM2147 Traitement statistique des données [15h+15h]

J. Cumps

FYSL2110 Questions spéciales de physiologie [30h]

N.

GEMO2110 Génétique moléculaire médicale [30h]

Ch. Dumoulin

INFM2111 Éléments d'informatique médicale [15h+15h]

L. Boon-Falleur,

B. Debande,

J.-M. Ketelslegers

COURS ACCESSIBLES EN CANDIDATURE

a) L'étudiant peut, s'il le désire, suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessus (cours des programmes de sciences biomédicales, pharmacie, santé publique,...) moyennant l'accord préalable du président de son comité d'année.

b) Sont également accessibles pour la formation des futurs médecins, des cours dans les domaines de la philosophie et de la psychologie. Les cours ci-dessous (liste non exhaustive) font partie du programme de DEC de 1^{er} cycle en philosophie ; ils sont également donnés à Bruxelles (le mercredi après 17h) à raison de deux ou trois cours pas an pendant trois ans.

FIL01111 Introduction historique à la philosophie [30h] ⊖

J. De Greef

FIL01211 Philosophie de la nature [30h] ⊗

M. Ghins

FIL01241 Questions de sciences religieuses : partie générale [15h] Δ

N.

FIL01321 Épistémologie [30h] ⊖

N.

FIL01331 Métaphysique [30h] ⊖

G. Gérard

FIL01351 Anthropologie philosophique [30h] ⊖

M. Dupuis

Les cours repris ci-dessous font partie du programme de la faculté de psychologie.

PSP1160 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent [45h]

N.

PSP1310 Psychologie sociale [30h]

J.-Ph. Leyens

ÉTUDIANTS CHERCHEURS

L'activité d'étudiant chercheur est une formation à la démarche scientifique que l'étudiant décide volontairement d'acquies. Cette activité demande un investissement intellectuel et temporel important, nécessité par la nature même de la formation à acquies.

Un étudiant chercheur participe directement à une activité de recherche dans un laboratoire, un département ou un service dépendant de la Faculté de médecine ou des cliniques universitaires. Cette activité comprendra une phase de formation, spécifique au domaine de recherche envisagé, la présence régulière aux réunions où sont discutés les protocoles et les résultats de la recherche en cours, ainsi qu'une participation directe dans la recherche elle-même. Pour l'ensemble de ces activités, l'étudiant chercheur sera supervisé directement par un promoteur membre du personnel académique ou scientifique. Le promoteur aura des contacts personnels réguliers avec l'étudiant et sera donc responsable de sa formation.

Les activités de recherche impliquant une formation importante, il est hautement souhaitable que l'étudiant chercheur et son promoteur envisagent une collaboration s'étendant sur plusieurs années, ce qui leur permettra, le cas échéant, d'aboutir à des résultats concrets.

L'investissement temporel attendu de l'étudiant est de l'ordre de 6 à 8 semaines (équivalent temps plein) par an, à répartir sur les vacances et l'année académique en fonction des disponibilités et desiderata de la structure d'accueil, des impératifs du sujet d'étude et des possibilités de l'étudiant.

OBTENTION DU STATUT

Les étudiants qui le désirent peuvent, dès la fin de leur première candidature en médecine, entrer en contact direct avec la recherche fondamentale ou clinique. Ils trouveront, à la bibliothèque, un document décrivant les possibilités offertes par les laboratoires et services cliniques d'accueil. Ce document est mis à jour chaque année sur la base des renseignements fournis par les Présidents de départements. Les étudiants devront entrer en contact avec un promoteur et se mettre d'accord avec lui pour introduire une demande de statut d'étudiant chercheur.

L'étudiant qui désire obtenir le statut d'étudiant chercheur en fera la demande à chaque début d'année académique, via le formulaire ad hoc à obtenir auprès du secrétariat de la Faculté. Ce document rempli par l'étudiant et signé par son promoteur est à retourner pour le 15 octobre à ce secrétariat qui le fera parvenir à la commission pour examen. Le retour du formulaire est de la responsabilité de l'étudiant. Il n'y a pas de renouvellement automatique du statut d'une année à l'autre. La commission fera parvenir à l'étudiant un document attestant que le statut d'étudiant chercheur lui est accordé.

La première année où ce statut peut être obtenu est la 2^e candidature en médecine, la dernière année où il peut être obtenu pour la première fois est le 1^{er} doctorat en médecine. Débuter une activité de recherche en second doctorat n'est pas recommandé.

Cette activité **ne fait pas partie du programme obligatoire** des études de médecine, en ce sens elle n'est pas équivalente à un cours à option.

ÉVALUATION

Le rapport annuel d'activité. Pour le 15 avril de chaque année, l'étudiant chercheur veillera à faire parvenir au président de la Commission (Professeur J.-M. Gillis, département de physiologie UCL 5540) un rapport rédigé conjointement avec son promoteur et signé par lui. Ce rapport reprendra brièvement le sujet de la recherche et les méthodes mises en œuvre, en précisant la contribution directe de l'étudiant.

Les étudiants chercheurs qui n'auraient pas remis de rapport seront considérés comme démissionnaires, leur inscription sera annulée avec effet rétroactif et le statut ne leur sera plus accordé l'année suivante. **La note du promoteur.** Pour le 15 octobre du 3^e doctorat en médecine, le promoteur est invité à remettre une note globale portant sur l'ensemble des années d'activité de l'étudiant chercheur. Cette note portera sur 10 points. Si l'étudiant a fréquenté plusieurs laboratoires, les différents promoteurs seront invités à remettre une note et la moyenne des notes sera prise en considération.

La note de la Commission. Au cours du premier trimestre du 3^e doctorat, l'étudiant chercheur fera un exposé oral devant des membres de la Commission, pour résumer son activité comme étudiant chercheur durant les années antérieures. La note de la commission portera sur 10 points. L'étudiant qui ne présente pas l'exposé sera considéré comme démissionnaire.

D'autre part, pour les étudiants chercheurs de candidatures, une séance de présentation aura lieu vers le 15 avril de la 3^e candidature. Elle a pour but de faire le point avec l'étudiant chercheur et de l'aider dans ses choix ultérieurs. Cette présentation est souhaitable mais pas obligatoire. Elle ne donne pas lieu à une note.

La note globale sur 20 points, résultat de l'addition des notes d'évaluation par le promoteur et par la Commission sera communiquée au jury de 3^e doctorat en médecine. Elle interviendra dans le calcul de la moyenne obtenue. L'étudiant recevra un document officiel stipulant ses années de prestations comme étudiant chercheur et la note globale d'évaluation obtenue. Ce document pourra être transmis aux jurys des Commissions de sélection des candidats spécialistes.



GESTION DU PROGRAMME

Unité d'éthique biomédicale

Responsable académique : Michel Dupuis

Secrétariat administratif : Benoît Van Cutsem et Janine Tummers

Unité d'éthique biomédicale, Promenade de l'Alma, 51 bte 4534, 1200 Bruxelles

Tél. 02 764 43 27

Télécopie 02 762 02 97 – Tummers@ebim.ucl.ac.be

OBJECTIF DE LA FORMATION

Dans le contexte actuel de la pratique biomédicale se rencontrent plusieurs logiques (éthique et technique, mais aussi psychologie, économie, etc.) hétérogènes les unes par rapport aux autres. Elles sont pourtant appelées à dialoguer. Le diplôme d'études complémentaires en éthique biomédicale vise à offrir une formation de base qui fournisse à ceux et celles qui le souhaitent les outils pour participer et renforcer ce dialogue.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être admis à l'inscription les diplômés universitaires de toutes disciplines, les diplômés de l'enseignement supérieur de type long, ainsi que les étudiants actuellement inscrits à titre principal à un autre programme de l'UCL. A ceux-ci, le diplôme complémentaire ne sera cependant conféré qu'un an après l'obtention d'un grade de 1^{er} cycle de base. Eu égard à la pédagogie, le nombre des étudiants sera limité. La sélection se fera sur dossier, avec interview du candidat.

DEMANDE D'ADMISSION

Toute demande d'admission doit être adressée au responsable de la formation via le secrétariat de l'Unité d'éthique biomédicale (M. Van Cutsem).

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme, 300 heures au total, comprend 3 blocs de cours (fondements, éthique biomédicale, cours à option) qui doivent être répartis sur 2 années académiques, en commençant obligatoirement par certains cours de « fondements ».

- Le bloc « fondements » vise à fournir un aperçu des traditions de pensée philosophique, théologique, psychologique et une base minimale pour aborder les aspects médicaux de l'éthique biomédicale.
- Le bloc « éthique biomédicale » offre une introduction aux problématiques de la bioéthique et une initiation à une réflexion rigoureuse portant sur des questions concrètes. Des cours d'exercices ont été spécialement créés pour les étudiants du diplôme (et réservés à eux). Ils fournissent à la fois un lieu de synthèse des différentes composantes de la formation et l'occasion de mettre en pratique la compétence que celle-ci vise à transmettre.
- Le bloc « cours à option » permettra à l'étudiant de personnaliser ses préoccupations et son projet de réflexion et d'action dans le domaine de l'éthique biomédicale.
En plus de ces cours et séminaires repris au programme, l'étudiant devra rédiger un travail faisant l'état d'une question bioéthique, sous la forme d'un projet d'article publiable d'une quinzaine de pages, avec bibliographie scientifique. Enfin, il est à noter que le programme n'est offert que tous les deux ans.

CONTENU DU PROGRAMME

1. FONDEMENTS

Afin de compléter sa formation initiale, l'étudiant suivra les cours mentionnés ci-dessous. Il bénéficiera de dispenses pour les matières déjà étudiées dans cette formation initiale.

FIL01351	Anthropologie philosophique [30h] ⊖ <i>ce cours, ou le cours suivant</i>	M. Dupuis
FIL01350	Anthropologie philosophique [45h+15h]	M. Dupuis
FIL01220	Introduction à la philosophie des sciences [45h]	N.
FIL02200	Fondements de l'éthique biomédicale [30h]	M. Botbol
PSME1100	Psychologie médicale [30h]	Ph. van Meerbeeck
PSP1370	Biologie générale [45h]	J.-P. Auquier, Ph. van den Bosch de Aguilar
PSP1400	Physiologie humaine [30h]	J. Lebacqz
RELI1450	Théologie morale fondamentale II [30h]	E. Gaziaux

2. ÉTHIQUE BIOMÉDICALE

A. APPROCHES THÉORIQUES

COURS OBLIGATOIRE

HOSP2240	Initiation à l'éthique et à la bioéthique [30h]	M. Botbol
----------	---	-----------

COURS AU CHOIX

MED2350	Éthique biomédicale [15h]	M. Botbol, M. Dupuis, L. Roegiers
MEDI2104	Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (1 ^{re} partie) [24h]	N.
DROI2395	Droit médical [30h] Δ	N.

B. QUESTIONS APPROFONDIES DE BIOÉTHIQUE

EBIM1100	Questions approfondies de bioéthique, 1 ^{re} partie : Principes et méthodes [30h]	M. Botbol, M. Dupuis, L. Roegiers
EBIM1110	Questions approfondies de bioéthique, 2 ^{re} partie : problématiques [30h]	M. Botbol, M. Dupuis, L. Roegiers

C. SÉMINAIRES CLINIQUES

MED2300	Séminaire de déontologie médicale [15h]	M. Botbol, L. Michel
EBIM1120	Séminaire sur des cas cliniques [15h]	D. Moulin, L. Roegiers
EBIM1130	Séminaire de médecine, santé et société [15h]	J.-Ph. Cobbaut, L. Michel

3. COURS À OPTION

L'étudiant doit choisir 30 heures parmi la liste des cours suivants :

SCIENCE ET ÉTHIQUE

FIL01331	Métaphysique [30h] ⊖	G. Gérard
FIL02003	Éthique dans les sciences naturelles [15h+15h]	B. Feltz, Th. Hance
FARM2170	Bioéthique et morale chrétienne [15h]	N.
DROI1202	Philosophie morale et droit naturel [60h]	O. Depré, J. Lenoble
MED2310	Analyse des médecines parallèles [7,5h]	M. Lambert
MD2201	Questions de sciences religieuses : l'éthique chrétienne [15h]	Ph. Goffinet
HOSP3290	Problèmes d'éthique professionnelle [15h]	N.
RELI2831	Questions de bioéthique [30h]	N.

PSYCHOLOGIE ET ÉDUCATION DU PATIENT

MED2320	Éducation du patient à sa maladie [15h]	B. Vandeleene
SEX2511	Notions de psychologie familiale, conjugale et sexuelle [45h]	P. De Neuter

DROIT MÉDICAL

HOSP2150	Sécurité sociale [30h]
HOSP3270	Législation et organisation hospitalières [45h]
MEX2340	Responsabilité civile et pénale [15h]
HOSP3110	Droit médico-social et hospitalier [30h]
SEX2500	Aspects juridiques de la sexualité et de la procréation [30h]

J. Van Drooghenbroeck
F. Ladière
P.-H. Delvaux
F. Ladière
J. Sosson

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

ESP3580	Introduction à l'économie de la santé [15h]
ESP3590	Planification sanitaire et politiques de santé [15h]
ESP2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30h]
MED2390	Gérontologie sociale [22,5h]
HOSP3340	Psycho-sociologie de l'organisation application en milieu hospitalier [30h]
HOSP3300	Aspects socio-culturels de la santé [15h]
MED2260	Santé et développement [30h]

M.-Ch. Closon
D. Rott
M.-Ch. Closon, R. Tonglet
N.
P. Janne
V. Lorant
D. Grodos, D. Guha

PROGRAMME(S) DE DEUXIÈME CYCLE

MED 2 DOCTORAT EN MÉDECINE



CEMD

GESTION DU PROGRAMME

Commission permanente de l'enseignement de l'école de médecine
Responsable académique : Roger Detry
Secrétariat administratif : Marie-France Zabus
Contact : Laurence Bertrand et Nadine Bussy

Tél. 02 764 50 20
secretaire@smmed.ucl.ac.be

PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS :

- 1^{er} doctorat (MED 21) : Guy Cornu et Roger Detry
- 2^e doctorat (MED 22) : Frédéric Houssiau et Jacques Donnez
- 3^e doctorat (MED 23) : Michel Lambert et Christian Sindic
- 4^e doctorat (MED 24) : Jacques Melin et Jean-Jacques Rombouts

OBJECTIF DE LA FORMATION

Les quatre années de doctorat comprennent des cours théoriques et pratiques, des cours cliniques et des stages. Dès le début du 2^e cycle, l'étudiant est introduit à l'hôpital grâce au tutorat et aux stages d'immersion de 1^{er} doctorat.

La formation médicale de base est intégrée sur 2 années et demi, au cours desquelles l'étudiant effectuera trois mois de stage. Les stages continus sont regroupés sur 1 an et demi (le second semestre du 3^e doctorat et les 2 semestres du 4^e doctorat).

CONDITIONS D'ADMISSION

Depuis 2000-2001, l'accès au doctorat en médecine est limité aux porteurs du diplôme de candidat en médecine qui auront été classés en ordre utile pour l'obtention d'une attestation.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Tout étudiant de doctorat recevra dès la première année d'études un carnet de stages où seront consignées toutes les prestations cliniques qu'il effectuera au cours des quatre années de doctorat. Les programmes de 1^{er} et 2^e doctorats sont organisés en trimestres.

PREMIER DOCTORAT EN MÉDECINE

1^{er} TRIMESTRE

- identification des signes et des symptômes (sémiologie) et leur intégration dans l'apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique
- formation à la relation (1^{re} partie)
- enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (1^{re} partie)
- cours de langue
- stage d'initiation (4 semaines)
- tutorat

2^e TRIMESTRE

- secteur cardio-vasculaire
- secteur respiratoire
- secteur maladies infectieuses
- enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (2^e partie)
- formation à la relation (2^e partie)
- tutorat

3^e TRIMESTRE

- secteur digestif
- secteur de psychopathologie
- psychiatrie
- introduction à la médecine générale, 1^{re} partie
- enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (3^e partie)
- tutorat

DEUXIÈME DOCTORAT EN MÉDECINE

1^{er} TRIMESTRE

- secteur de gynécologie-obstétrique
- secteur de néphrologie-urologie
- introduction à la médecine générale, 2^e partie
- médecine légale
- cours de langue
- enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (1^{re} partie)
- options
- tutorat

2^e TRIMESTRE

- stage d'immersion (4 semaines)
- secteur locomoteur
- secteur d'endocrinologie
- secteur d'hématologie-cancérologie
- enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (2^e partie)
- formation à la relation
- options
- tutorat

3^e TRIMESTRE

- stage d'immersion (4 semaines)
- secteur d'endocrinologie

- secteur d'hématologie-cancérologie
- enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (3^e partie)
- options

TROISIÈME DOCTORAT EN MÉDECINE

1^{er} SEMESTRE

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique
- médecine et société
- introduction à la médecine générale
- enseignements généraux non sectorisés
- pathologies spéciales (dermatologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie, ophtalmologie)
- certificats complémentaires facultatifs (ECG, médecine préventive, radioprotection)
- filières et options

2^e SEMESTRE

- stages obligatoires et recommandés (3 périodes de 2 mois de janvier à juin)
- séminaires de médecine interne, chirurgie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie

QUATRIÈME DOCTORAT EN MÉDECINE

1^{er} SEMESTRE

- stages obligatoires et recommandés, comme au 6^e semestre (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)
- stages hospitaliers agréés et organisés par le CUMG (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)

2^e SEMESTRE

Stages à option (janvier à juin), 4 orientations :

- formation spécifique en médecine générale
- stage de préparation à un concours de spécialité
- recherche
- santé publique (dont la médecine du travail), stomatologie

Liste des secteurs

L'enseignement de la pathologie se fait par grands systèmes physiologiques et de façon intégrée.

SECTEURS RELEVANT DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

Secteur d'apprentissage de la démarche clinique (Coord. M. Lambert)
 Secteur cardio-vasculaire (Coord. J.-L. Vanoverschelde)
 Secteur digestif (Coord. R. Detry)
 Secteur de maladies infectieuses (Coord. Fr. Zech)
 Secteur respiratoire (Coord. L. Delaunois)

SECTEURS RELEVANT DE LA DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES

Secteur de néphrologie et d'urologie (Coord. P. Van Cangh)
 Secteur d'hématologie (Coord. G. Cornu)
 Secteur locomoteur (Coord. Fr. Houssiau)
 Secteur d'endocrinologie (Coord. M. Buysschaert)
 Secteur de gynécologie-obstétrique (Coord. J. Donnez)

CONTENU DU PROGRAMME

MED21 PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Le 1^{er} doctorat entame l'apprentissage du raisonnement clinique et des actes nécessaires au diagnostic et à la thérapeutique. Cet apprentissage se poursuivra tout au long du 2^e doctorat et du premier trimestre du 3^e doctorat. Il s'appuiera sur les cas rencontrés par l'étudiant au cours de ses stages et de son tutorat. Le premier doctorat débutera par un enseignement spécifique de la sémiologie (identification et reconnaissance des signes et des symptômes) qui joue le rôle de charnière entre les candidatures et les doctorats. Il comprendra ensuite l'apprentissage des pathologies par systèmes physiologiques (secteurs). En 1^{er} doctorat, les secteurs abordés sont : les secteurs cardio-vasculaire, la pneumologie, la gastro-entérologie, les maladies infectieuses et la psychiatrie.

La pharmacologie spéciale et l'anatomie pathologique sont enseignées parallèlement et en étroite coordination avec les secteurs.

La psychologie médicale, la formation en éthique et en déontologie ont pour objectif la formation personnelle du médecin qui doit acquérir une attitude adéquate face au patient, aux problèmes de société et dans son milieu professionnel. L'enseignement de la médecine générale parallèlement aux spécialités qui dominent dans les secteurs doit préparer l'étudiant de 1^{er} doctorat à choisir son orientation de carrière (médecine générale ou médecine spécialisée).

PREMIER TRIMESTRE

Le premier trimestre comporte 9 semaines d'enseignement, 1 semaine d'étude-évaluation et 4 semaines de stages.

MEDI2100 Sémiologie médicale [114,5h]

N.

Coordinateur : M. Lambert

Objectifs : Ce cours est destiné à apprendre aux étudiants la reconnaissance des symptômes et des signes cliniques concernant essentiellement l'appareil respiratoire, le système cardiovasculaire, l'abdomen et le système neurologique (introduction).

L'enseignement comprend l'apprentissage de l'interprétation des tests de biologie clinique courants ainsi que des principales anomalies de la radiographie du thorax ; une introduction aux concepts d'actes de prise de décision sera également enseignée.

Objectifs optionnels : stratégie de la décision médicale.

MEDI2101 Sémiologie chirurgicale (y compris la prise en charge des urgences) [64,5h]

N.

Coordinateur : J.-B. Otte

Objectifs : La sémiologie chirurgicale et la prise en charge des urgences constituent le complément de la sémiologie médicale dans la ligne de la tradition qui sépare la pathologie interne des affections chirurgicales. Celles-ci concernent principalement des pathologies d'organes. Cet enseignement prépare l'étudiant à faire face aux urgences et le forme à des gestes médicaux. Outre une initiation à la démarche diagnostique à partir de l'identification des signes et symptômes, dans les pathologies plus spécifiquement chirurgicales, ce cours est destiné à donner aux étudiants des notions générales de pathologie et de physiopathologie chirurgicale. Afin de se préparer au stage de fin de trimestre, les étudiants acquerront également un bagage de connaissances théoriques et pratiques qui leur permettra d'apprendre, sans préjudices pour le patient, les techniques médico-chirurgicales élémentaires et les techniques infirmières.

Objectifs optionnels : anesthésiologie, méthodologie de la recherche en chirurgie, algologie.

MEDI2102 Sémiologie pédiatrique [37,5h]

N.

Coordinateur : G. Cornu

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant aux divers signes anamnestiques et cliniques variables en fonction de l'âge et de la croissance permettant le diagnostic d'un état pathologique. Développer les notions fondamentales de la pédiatrie par l'étude du développement somatique, mental et affectif de l'enfant normal. Familiariser l'étudiant avec les grands syndromes pédiatriques.

MEDI2103 Formation à la relation [24h]

N.

Coordinateur : Chr. Reynaert

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant à la réalité de la relation médecin - malade et développer l'importance de la dimension psychologique et psychosociale de celle-ci.

MEDI2104 Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (1^{re} partie) [24h] N.
Coordinateur : D. Moulin
Objectifs : Formation des futurs médecins à la dimension contextuelle de la pratique médicale. A partir de problèmes concrets rencontrés dans la pratique des stages et des cliniques, les démarches éthiques, déontologiques et juridiques, ainsi que l'approche communautaire sont analysées.
Objectifs optionnels : médecine hospitalière, santé et développement, analyse des médecines parallèles, éducation du patient à sa maladie, informatique médicale.

ANGL2450 English-communication Skills for Medical Students [30h] N.
(1^{re} partie, 15h)

NEER2450 Nederlands-interactieve communicatie voor studenten in de geneeskunde [30h] N.
(1^{re} partie, 15h)
L'étudiant doit choisir soit le néerlandais, soit l'anglais (choix qu'il fait pour les 1^{er} et 2^e doctorat).
Objectif : ces cours sont axés sur l'interaction entre le médecin et le patient (consultation, diagnostic, traitement) ; travail avec des jeux de rôle (contact téléphonique, prise des rendez-vous, accueil du patient, réponse aux questions du patient). Tout ceci afin de favoriser l'intégration du vocabulaire utile pour une consultation ou pour la prise de connaissance d'un dossier médical.

MEDI9219 Tutorat premier doctorat N.
Des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1^{er} doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine durant les périodes d'enseignement, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique...).

MEDI9210 Stage premier doctorat N.
Au cours d'un stage de 4 semaines dans une pratique de médecine générale ou dans un service hospitalier général, l'étudiant participera aux diverses activités cliniques de façon à mettre en pratique la sémiologie et la démarche clinique. Il rencontrera des problèmes humains et médicaux qui constitueront la matière à réflexion et à analyse au cours des périodes d'enseignement ultérieur.
Des **séminaires cliniques de stages** sont organisés pour mieux encadrer l'étudiant.

DEUXIEME TRIMESTRE

Le deuxième trimestre comporte 10 semaines d'enseignement et 2 semaines d'étude-évaluation.

MEDI2107 Secteur cardio-vasculaire, du diagnostic au traitement [82,5h] N.
Coordinateur : J.-L. Vanoverschelde
Objectifs : Initier les étudiants à la découverte et à la reconnaissance des pathologies cardiaques et vasculaires (insuffisance cardiaque, troubles du rythme, douleur thoracique, varices) ainsi qu'aux méthodes et principales techniques d'exploration cardiaque (adulte et enfant). Aborder une approche thérapeutique cohérente.
Objectifs optionnels : chirurgie cardiaque, compléments de maladies vasculaires, cardiologie pédiatrique.

MEDI2108 Secteur respiratoire, du diagnostic au traitement [58h] N.
Coordinateur : L. Delaunois
Objectifs : Enseignement des notions élémentaires des pathologies pulmonaires, pleurales et médiastinales. La priorité est donnée aux affections fréquentes en médecine générale et aux affections plus rares si elles sont grevées d'une forte morbidité-mortalité ou si elles rentrent en ligne de compte dans le diagnostic différentiel. Donner les bases physiopathologiques et épidémiologiques utiles à la compréhension et à la reconnaissance des affections respiratoires.
Objectifs optionnels : compléments de pneumologie, allergologie générale.

MEDI2109 Secteur maladies infectieuses, du diagnostic au traitement [47,5h] N.
Coordinateur : Fr. Zech
Objectifs : Enseigner la démarche clinique en face d'un patient présentant une fièvre ou un autre indice de maladie infectieuse. Apprendre à critiquer la valeur diagnostique des symptômes infectieux. Apprendre à l'étudiant une attitude pratique vis-à-vis d'un patient fébrile, adulte-enfant, (évaluation du degré de gravité, méthode d'orientation diagnostique). Enseigner quand prescrire un antibiotique, lequel et comment en évaluer le résultat. Décrire de façon approfondie la clinique, l'évolution, les complications et le traitement des maladies infectieuses multisystémiques.
Objectifs optionnels : hygiène tropicale, stratégie d'utilisation du laboratoire et des thérapeutiques en pathologie infectieuse.
Les cours du programme du diplôme d'études complémentaires de 2^e cycle en médecine tropicale (MTRO2DC) sont également accessibles aux étudiants des doctorats en médecine.

MEDI2103 Formation à la relation [24h] N.
Voir 1^{er} trimestre

MEDI2104 Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (1^{re} partie) [24h] N.
Voir 1^{er} trimestre

MEDI9219 Tutorat premier doctorat N.
Voir 1^{er} trimestre

TROISIEME TRIMESTRE

Le troisième trimestre comporte 9 semaines d'enseignement, 3 semaines d'étude-évaluation.

MEDI2110 Secteur digestif, du diagnostic au traitement [106,5h] N.
Coordinateur : R. Detry
Objectifs : Fournir les éléments physiopathologiques, diagnostiques et thérapeutiques essentiels des affections digestives. L'importance relative donnée aux différents chapitres sera dictée à la fois par l'incidence des pathologies considérées et pour des affections moins fréquentes, par les conséquences pronostiques d'une attitude diagnostique et/ou thérapeutique adéquate.
Objectifs optionnels : compléments de gastro-entérologie, compléments de pathologie chirurgicale de l'appareil digestif.

MEDI2111 Secteur psychiatrie [54h] N.
Coordinateur : J.-P. Roussaux
Objectifs : Présentation des grands syndromes psychopathologiques aux différents âges de la vie. L'accent est mis sur les troubles les plus fréquents, qu'ils soient isolés ou associés à des pathologies somatiques. Ce cours constitue une introduction générale à la problématique psychiatrique, tant au niveau du diagnostic que du traitement.
Objectifs optionnels : psychosomatique (pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale), psychiatrie infantile.

MEDI2112 Secteur médecine générale (1^{re} partie) [15h] N.
Coordinateur : D. Pestiaux
Objectifs : Rendre l'étudiant capable de maîtriser les concepts et enjeux actuels de la médecine générale dans le cadre des soins de santé primaires. Le rendre capable de connaître les spécificités du médecin généraliste et son insertion dans le système des soins de santé. Le rendre capable de comprendre la position centrale du généraliste dans l'ensemble des systèmes des soins de santé, les rôles préventifs, curatifs et de réadaptation, et la nécessité de s'inscrire dans les réseaux de prise en charge des problèmes de santé. Lui permettre de percevoir les enjeux d'un choix pour la spécialisation ou pour la médecine générale de famille.

MEDI2103 Formation à la relation [24h] N.
Voir 1^{er} trimestre

MEDI2104	Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (1 ^{re} partie) [24h] Voir 1 ^{er} trimestre	N.
MEDI9219	Tutorat premier doctorat Voir 1 ^{er} trimestre	N.
COURS À OPTION RECOMMANDÉS À PARTIR DU 1^{er} DOCTORAT L'étudiant doit choisir 2 cours à option. La liste ci-dessous reprend les cours à option recommandés pour les étudiants à partir du 1 ^{er} doctorat. Le type de cours est également indiqué : complément (C), cours « d'éveil » (Ev), préparation à un concours (PC) et le cas échéant si le cours fait partie, en priorité, d'un autre programme comme cours obligatoire (exemple : ESP : fait partie de programmes de l'école de santé publique).		
ANES2110	Anesthésiologie [15h] Ev et PC	M. De Kock, L. Van Obbergh
CHG2010	Recherche en chirurgie [15h] Ev	Ch. Delloye, P. Gianello, L. Lambotte
CHGC2110	Chirurgie cardiaque [15h] C	N.
ESP3530	Stratégies de la décision médicale [30h] ESP	N.
INFM2111	Éléments d'informatique médicale [15h+15h] Ev	L. Boon-Falleur, B. Debande, J.-M. Ketelslegers
INTR2230	Compléments de maladies vasculaires [15h] C	Ch. Lefebvre, J.-C. Schoevaerds
INTR2260	Compléments de gastro-entérologie [15h] C	M. Melange
INTR2265	Compléments de pathologie chirurgicale de l'appareil digestif [15h] C	N.
MED2184	Médecine hospitalière [14h] Ev	N.
MED2260	Santé et développement [30h] Ev	D. Grodos, D. Guha
MED2310	Analyse des médecines parallèles [7,5h] Ev	M. Lambert
MED2320	Éducation du patient à sa maladie [15h] Ev	B. Vandeleeene
MED2332	Stratégie d'utilisation du laboratoire et des thérapeutiques en pathologie infectieuse [15h] C	M. Delmée, P. Goubau, F. Zech
MED2180	Hygiène tropicale [15h] Ev	N.
MED2420	Algologie [15h] Ev	L. Plaghki, J.-L. Scholtes
PEDI2140	Cardiologie pédiatrique [15h] C	M. Cailteux, C. Ovaert, Th. Sluysmans
PNEU2110	Compléments de pneumologie [15h] C	N.
PSYC2150	Psychiatrie infantile [30h] C	J.-Y. Hayez
PSYC2142	Psychosomatique II (Pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale) [30h] Ev	Ch. Reynaert
Les cours du programme du diplôme d'études complémentaires de 2 ^e cycle en médecine tropicale (MTR02DC) sont également accessibles aux étudiants des doctorats en médecine.		

MED22 DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Au cours du 2^e doctorat, l'étudiant acquiert les notions élémentaires des pathologies uro-néphrologiques, gynéco-obstétriciennes, endocriniennes, hématologiques et du système locomoteur.

Parallèlement à l'enseignement magistral sont organisées des cliniques en grands auditoriums et en groupes restreints, des séminaires, destinés à encadrer l'auto apprentissage, un tutorat et deux mois de stages. Les aspects contextuels (déontologie, éthique, enjeux sociaux) ainsi que la formation à la relation, la médecine générale, un cours de langue, enseignements entamés en 1^{er} doctorat se poursuivent en 2^e doctorat.

Des éléments de médecine légale sont également enseignés aux étudiants.

PREMIER TRIMESTRE

Le premier trimestre comporte 13 semaines d'enseignement, 1 semaine d'étude-évaluation

MEDI2200	Secteur gynécologie-obstétrique (y compris l'anatomie pathologique, la néonatalogie et la génétique médicale) [124,5h] N. Coordinateur : J. Donnez Objectifs : Fournir les éléments physiopathologiques, diagnostiques et thérapeutiques essentiels des affections gynécologiques. Fournir les éléments physiologiques et pathologiques de la grossesse et des affections qui y sont liées. L'importance relative donnée aux différents chapitres sera dictée par l'incidence des pathologies considérées. Pour les affections moins fréquentes ou pour les affections de système survenant durant une grossesse, l'attitude diagnostique et la thérapeutique adéquate seront discutées. Objectifs optionnels : compléments de gynécologie et d'infertilité, compléments d'andrologie et volet de la fécondité in vitro, médecine fœtale.	
MEDI2201	Secteur urologie-néphrologie (y compris la radiologie, l'anatomie pathologique et la pharmacologie) [83,5h] N. Coordinateur : P. Van Cangh Objectifs : Enseignement des notions élémentaires des grandes pathologies uro-néphrologiques (reins, voies urinaires et appareil génital masculin), en mettant en exergue les maladies les plus fréquentes et les plus importantes en terme de morbidité - mortalité, et en tenant compte de leurs particularités en fonction de l'âge (volet pédiatrique, adulte et gériatrique). L'accent est mis sur une approche intégrée médico-chirurgicale qui aborde systématiquement l'approche diagnostique (démarche clinique ; apport de l'imagerie et de l'anatomo-pathologique) et les aspects thérapeutiques actuels, tout en insistant sur la nécessaire ouverture à la formation continue. Objectifs optionnels : compléments d'urologie, compléments de néphrologie.	
MEGE2110	Introduction à la médecine générale [16h] D. Pestiaux, Ch. Vanwelde Objectifs : Introduire la spécificité de la démarche clinique et de la décision médicale en médecine générale, du recueil de la plainte à la résolution du (des) problème(s) du patient. Définir le rôle particulier joué par le médecin généraliste dans cette démarche, caractérisée par une intégration de pathologies multiples et de traitements parfois complexes ou même antagonistes, prenant en compte le contexte et les déterminants extérieurs.	
MEDI2204	Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (2 ^e partie) [24h] N. Coordinateur : D. Moulin Objectifs : Le renforcement de la formation des futurs médecins à la dimension contextuelle de la pratique médicale est l'un des objectifs prioritaires fixés par la Commission d'enseignement de l'École de médecine. Au terme du 2 ^e doctorat, l'étudiant aura eu la possibilité de formuler et d'analyser en profondeur un problème de santé en rapport avec sa pratique clinique. Il aura appris à accéder aux sources documentaires et à les exploiter pour mieux formuler les questions éthiques, déontologiques et sociétales soulevées par ce problème de santé. Il aura eu l'occasion de discuter de ces questions avec ses pairs.	
MED2150	Éléments de médecine légale [15h] F. Bonbled Objectifs : Introduction aux dimensions légales, notamment judiciaires de l'activité médicale ainsi qu'aux exigences et aux implications des avis et certificats, en particulier lors de l'évaluation concrète de la nature et des conséquences de lésions et dommages et des causes de décès.	
ANGL2450	english-communication Skills for Medical Students [30h] (2 ^e partie, 15h) N.	
NEER2450	Nederlands-interactieve communicatie voor studenten in de geneeskunde [30h] (2 ^e partie, 15h) N. Objectifs : En 1 ^{er} doctorat l'étudiant a dû choisir un cours de langue : soit l'anglais, soit le néerlandais. 15h ont été données en 1 ^{er} doctorat et les 15 autres le sont en 2 ^e . L'objectif poursuivi est identique : ces	

cours sont axés sur l'interaction entre le médecin et le patient (consultation, diagnostic, traitement) ; travail avec des jeux de rôle (contact téléphonique, prise des rendez-vous, accueil du patient, réponse aux questions du patient), etc. ; tout ceci afin de favoriser l'intégration du vocabulaire utile pour une consultation ou pour la prise de connaissance d'un dossier médical.

- MEDI9229 Tutorat 2^e doctorat [20h] N.
Des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 2^e doctorat, pendant 20 heures prestées entre le début de l'année académique et la fin du 2^e trimestre, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique, etc.)

DEUXIÈME TRIMESTRE

Le deuxième trimestre comporte 4 semaines de stage, 7 semaines d'enseignement, 1 semaine d'étude-évaluation

- MEDI9220 Stage 2^e doctorat (1^{re} partie) N.
Au cours d'un stage de 4 semaines, l'étudiant participera aux diverses activités cliniques de façon à mettre en pratique la sémiologie, la démarche clinique et les connaissances médicales qu'il a acquises via l'enseignement sectorisé. Il rencontrera des problèmes humains et médicaux qui constitueront la matière à réflexion et à analyse au cours des périodes d'enseignement ultérieur.
Des **séminaires de stages** sont organisés pour mieux encadrer l'étudiant.
- MEDI2202 Secteur locomoteur N.
(y compris la radiologie, l'anatomie pathologique et la pharmacologie) [112h]
Coordonateur : Fr. Houssiau
Objectifs : Fournir à l'étudiant les éléments physiopathologiques, diagnostiques et thérapeutiques essentiels des affections de l'appareil locomoteur. L'accent sera mis sur les maladies les plus fréquentes, sur leur diagnostic différentiel et sur l'importance d'une approche pluridisciplinaire.
Objectifs optionnels : compléments d'orthopédie et de traumatologie, complément de rhumatologie, réhabilitation motrice et compléments de médecine physique.

- MEDI2203 Formation à la relation (2^e partie) [12h] N.
Coordonateur : Chr. Reynaert
Objectifs : Sensibiliser l'étudiant à la réalité de la relation médecin - malade et développer l'importance de la dimension psychologique et psychosociale de celle-ci.

- MEDI9229 Tutorat 2^e doctorat [20h] N.
Voir 1^{er} trimestre

TROISIÈME TRIMESTRE

Le troisième trimestre comporte 4 semaines de stage, 5 semaines d'enseignement, 3 semaines d'étude-évaluation

- MEDI9221 Stage 2^e doctorat (2^e partie) N.
Voir 2^e trimestre
- MEDI2205 Secteur endocrinologie (y compris la radiologie, l'anatomie pathologique et la pharmacologie) [76h] N.
Coordonateur : M. Buysschaert
Objectifs : initier les étudiants à la physiopathologie, au diagnostic et au traitement des affections endocriniennes en privilégiant l'approche clinique. Dans cette perspective, enseigner, de manière concrète, l'essentiel de ce qu'un praticien ne peut ignorer en diabétologie et en endocrinologie générale, en particulier dans les domaines de l'hypophyse, de la thyroïde, des glandes surrénales et des maladies de la nutrition.
Objectifs optionnels : compléments d'endocrinologie, maladies de la nutrition et des glandes à sécrétion interne, maladies de la nutrition et diététique.

- MEDI2206 Secteur hématologie-cancérologie (y compris l'anatomie pathologique) [74,5h] N.
Coordonateur : G. Cornu
Objectifs : Le cours d'Hématologie est destiné à enseigner les grands syndromes hématologiques propres à l'adulte et à l'enfant à savoir :
- Décrire les maladies hématologiques constitutionnelles ou acquises (en particulier les anémies, les neutropénies et les thrombopénies), les pathologies ganglionnaires et les hémopathies malignes aiguës ou chroniques,
- Aborder l'utilisation rationnelle du sang et de ses dérivés,
- Développer des notions concernant les pathologies de la coagulation et de l'hémostase.
Les objectifs du cours d'Oncologie sont :
- Donner au futur médecin les connaissances indispensables pour éviter n'importe quelle négligence diagnostique,
- L'initier au dialogue avec les patients cancéreux,
- L'instruire des principes des possibilités thérapeutiques modernes qui doivent s'intégrer harmonieusement dans une stratégie thérapeutique,
- Lui donner les moyens de faire face aux urgences oncologiques qui jalonnent trop souvent encore le parcours des malades.
Objectifs optionnels : compléments d'hémostase, compléments d'hématologie, compléments de cancérologie.

- MEDI2207 Cliniques de rappel : pathologie médicale [18h] N.
MEDI2208 Cliniques de rappel : pathologie chirurgicale [22,5h] N.
Ces cliniques de rappel des secteurs de 1^{er} doctorat sont données sous forme de **séminaires de stages** au cours des 2 mois de stage.

COURS À OPTION RECOMMANDÉS À PARTIR DU 2^e DOCTORAT

L'étudiant doit choisir 2 cours à option.

La liste ci-dessous reprend les cours à option recommandés pour les étudiants à partir du 2^e doctorat. Le type de cours est également indiqué : complément (C), cours « d'éveil » (Ev), préparation à un concours (PC) et le cas échéant si le cours fait partie, en priorité, d'un autre programme comme cours obligatoire (exemple : ESP : fait partie de programmes de l'école de santé publique).

- CHG2250 Séminaire de transplantation d'organes [15h] Ev M. Goenen, D. Latinne, J. Lerut, J.-B. Otte, Y. Pirson, J.-P. Squifflet
- ESP3510 Épidémiologie clinique : essais cliniques et médecine basée sur les preuves [30h+30h] B. Boland
Cours de l'École de santé publique
- IEP2840 Compléments d'orthopédie et de traumatologie [22,5h] C P.-P. De Nayer, P. Poilvache, J.-J. Rombouts
- INFM2112 Informatique médicale [15h+15h] Ev L. Lambotte, F. Roger France
- INTR2181 Compléments d'hémostase [15h] C N.
INTR2182 Compléments d'hématologie [15h] C N.
INTR2211 Compléments d'endocrinologie [15h] C M. Buysschaert, D. Maiter
INTR2271 Compléments de néphrologie [15h] C O. Devuyst, E. Goffin, M. Jadoul, Y. Pirson
- INTR2281 Compléments de rhumatologie [15h] C N.
INTR2330 Compléments de médecine interne [22,5h] C B. Boland, Ph. Hainaut, M. Lambert, M. Lambert, Ch. Lefebvre, B. Vandercam

INTR2212	Maladies de la nutrition et des glandes à sécrétion interne [30h]	D. Maiter, J.-P. Thissen
	<i>Cours obligatoire pour l'orientation nutrition humaine de la licence en sciences biomédicales</i>	
INTR2220	Maladies de la nutrition et diététique [15h+15h]	J.-P. Thissen
	<i>Cours obligatoire pour l'orientation nutrition humaine de la licence en sciences biomédicales</i>	
MED2331	Stratégie d'utilisation de l'imagerie médicale et de la biologie clinique [16,5h] C	M. Lievens, J. Melin
MEFY2120	Réhabilitation motrice et compléments de médecine physique [15h] C	L. Plaghki
MNUC2100	Applications de la médecine nucléaire in vivo [15h]	N.
	<i>Cours notamment préparatoire à un concours</i>	
OBST2161	Compléments de gynécologie et d'infertilité [15h] C	N.
OBST2162	Compléments d'andrologie et volet masculin de la fécondation in vitro [15h] C	N.
OBST2180	Médecine fœtale [15h] Ev	P. Bernard, C. Hubinont
PSYC2190	Psychiatrie juvénile [15h] C	Ph. van Meerbeeck
PSYC2210	Séminaire de psychopathologie-psychiatrie [45h] C	F.-L. Legein,
		J.-P. Roussaux, A. Seghers
RDGN2130	Compléments d'imagerie médicale [15h] C	Ph. Clapuyt, G. Cosnard,
		L. Goncette, B. Maldague,
		J.-P. Trigaux, B. Van Beers,
		B. Vande Berg
RDTH2120	Compléments de cancérologie [30h] C	V. D'Hondt, Y. Humblet,
		M. Symann,
		A. Van der Wielen
SEX2280	Sexologie médicale [15h] <i>Cours de la faculté de psychologie</i>	A. Lequeux, R.-J. Opsomer,
		Ch. Reynaert
URO2120	Compléments d'urologie [15h] C	P. Van Cangh, F.-X. Wese

Les cours du programme du diplôme d'études complémentaires de 2^e cycle en **médecine tropicale** (MTR02DC) sont également accessibles aux étudiants des doctorats en médecine

MED23 TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES

La sixième année comprend successivement un semestre de formation théorique et un semestre complet de stages dont certains sont obligatoires et d'autres recommandés.

Les stages comportent des prestations d'interne hospitalier. Ils sont effectués successivement en chirurgie, médecine interne, pédiatrie et gynécologie-obstétrique soit dans les cliniques universitaires, soit dans les services hospitaliers belges ou étrangers agréés par la Faculté.

CHOIX DE L'ORIENTATION

En fonction des cours qu'ils choisissent (cours de filières), les étudiants peuvent se préparer à choisir une orientation : médecine générale, médecine spécialisée, recherche, santé publique, médecine du travail. Ils ne confirmeront définitivement l'orientation choisie qu'au terme de leur sixième année d'études pour la médecine générale et au terme de leurs stages obligatoires et recommandés pour les autres spécialités. Les étudiants qui choisissent l'**orientation médecine générale** doivent en effet être inscrits au CUMG dès le début du 4^e doctorat.

Les étudiants qui choisissent l'**orientation médecine spécialisée** déposent leur demande de stage à option et s'inscrivent au concours pendant le mois de novembre du 4^e doctorat.

Les étudiants qui choisissent l'**orientation stomatologie** doivent se faire connaître à l'administration des stages avant le début des stages obligatoires et recommandés, pour bénéficier d'un plan de stage compatible avec leur inscription en 1^{re} licence en science dentaire en cumul avec leur 4^e doctorat.

Les étudiants qui choisissent l'**orientation médecine du travail, santé publique, recherche** ou sont **sans orientation** doivent également se faire connaître à ce moment au secrétariat de la faculté et à l'administration des stages. En outre, les étudiants qui choisissent l'orientation santé publique doivent se faire connaître à l'École de santé publique, ceux qui choisissent l'orientation recherche, à la Commission des étudiants chercheurs.

A. ENSEIGNEMENT :

COURS COMMUNS OBLIGATOIRES

Les cours obligatoires se déroulent du 17 septembre au 23 novembre 2001.

Au cours du 1^{er} semestre du 3^e doctorat, l'étudiant complètera sa formation de base par des cours obligatoires.

Il personnalisera sa formation en choisissant une filière et des cours à option.

Les cours agréés CUMG sont identifiés par un sigle dans la **brochure des cours à option de doctorat** qui peut être consultée en début d'année académique à la bibliothèque et au secrétariat de la faculté.

CMCH2311	Cliniques intégrées [24h]	A. Geubel, A. Kartheuser, M. Lambert, D. Pestiaux, D. Rodenstein, J.-C. Schoevaerds, J.-P. Squifflet, R. Vanwijck J.-M. Lachapelle
DERM2111	Dermatologie [22,5h]	M.-Ch. Closon, R. Tonglet
ESP2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30h]	F. Bonbled
MED2150	Éléments de médecine légale [15h]	H. Reyckler
MED2251	Stomatologie [9h]	M. Botbol, M. Dupuis,
MED2350	Éthique biomédicale [15h]	L. Roegiers
MED2341	Médecine et environnement [7,5h]	D. Lison
MED2342	Systèmes de santé et organisation médico-sociale [15h]	W. D'Hoore,
MED2380	Prescriptions médicales [3h+14h]	J.-M. Ketelslegers
	<i>[partim : 3h]</i>	D. Pestiaux, L. Vanderbeck, D. Vanthuyne
MEGE2110	Introduction à la médecine générale [16h]	D. Pestiaux, Ch. Vanwelde
ORL2111	Oto-rhino-laryngologie [22,5h+2h]	M. Gersdorff
OFTA2111	Ophtalmologie [22,5h+2h]	J.-M. Lemagne
PEDI2123	Génétique médicale [10h]	N.
	<i>et un des 3 cours suivants moyennant inscription au secrétariat de la faculté :</i>	
MD2201	Questions de sciences religieuses : l'éthique chrétienne [15h]	Ph. Goffinet
MD2202	Questions de sciences religieuses : raison et foi [15h]	Ph. Weber
MD2203	Questions de sciences religieuses : la bible et son message [15h]	J.-M. Van Cangh

COURS SPÉCIFIQUES AUX FILIÈRES

En fonction de son orientation future, l'étudiant doit choisir une filière parmi les suivantes :

FILIÈRE MÉDECINE GÉNÉRALE

Pour les étudiants qui choisissent cette filière, le 3^e doctorat comprend,

- les cours communs obligatoires,
- les cours spécifiques obligatoires suivants, pré requis à l'inscription au CUMG en 4^e doctorat et obligatoires pour le certificat des 200 heures :

MEGE2131	Aspects spécifiques de psychologie médicale en médecine générale [16h]	Ph. Heureau, Ph. van Meerbeeck
MED2370	Gériatrie [15h]	Ph. Heureau, Ph. Meire, Ch. Swine
MEGE2123	Éléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale [16h+1,5h]	Ph. Meert, A.-M. Mulongo, J.-P. Sondag, D. Vanthuyne

- les cours à option :

Les étudiants ne sont plus tenus de présenter obligatoirement un cours à option.

Le cours suivant leur est cependant recommandé de façon à permettre au futur médecin généraliste d'obtenir après son diplôme le certificat complémentaire en interprétation de l'électrocardiogramme :

INTR3290	Interprétation de l'électrocardiogramme [15h+30h]	N.
----------	---	----

FILIÈRE MÉDECINE SPÉCIALISÉE ET RECHERCHE

Pour les étudiants qui choisissent cette filière, le 3^e doctorat comprend,

- les cours communs obligatoires,
- un cours d'urgence, à choisir entre le cours d'éléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale (MEGE2123) ou le cours suivant :

MED2345 Séminaires de soins intensifs : le patient critique [24h]

S. Clement de Clety,
M. Goenen, Ph. Hantson,
L.-M. Jacquet, P.-F. Laterre

- les cours à option :

Les étudiants doivent choisir au minimum un cours à option.

FILIÈRE MÉDECINE DU TRAVAIL

Les étudiants qui se destinent à la médecine du travail, qui est une spécialité médicale reconnue exercée à titre exclusif, ont intérêt, avant leur stage à option dans cette discipline, à suivre 30 heures de cours à option à choisir parmi les cours suivants :

EDUS2241 Santé du travail et de l'environnement [30h]

J.-P. Buchet, D. Lison

MDTR3160 Physiologie du travail [15h]

H. Nielens

MDTR3270 Législation médico-sociale [15h]

J. Van Drooghenbroeck

AUTRES FILIÈRES EN SANTÉ PUBLIQUE

Pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la santé publique autres que la médecine du travail, aucun pré requis n'est obligatoire.

Leur programme est celui d'une des deux filières, médecine générale ou médecine spécialisée.

Il est cependant souhaitable qu'ils choisissent un ensemble de cours à option en rapport avec leur orientation future parmi les cours proposés par le programme du diplôme d'études complémentaires de deuxième cycle en méthodes quantitatives en sciences de la santé (ESP 2DC), ou dans la liste des cours proposant une formation dans un domaine de la médecine sociale et de la médecine préventive.

LISTE DES COURS À OPTION RECOMMANDÉS POUR LE 3^e DOCTORAT

La liste ci-dessous reprend les cours à option recommandés pour les étudiants à partir du 3^e doctorat. Le type de cours est également indiqué : complément (C), cours « d'éveil » (Ev), préparation à un concours (PC) et le cas échéant si le cours fait partie, en priorité, d'un autre programme comme cours obligatoire (exemple : ESP : fait partie de programmes de l'école de santé publique).

ANES2310 Éléments avancés d'anesthésiologie [22,5h] PC

N.

CHG2200 Chirurgie plastique [15h] C et PC

N.

DERM2112 Dermatologie, théorie et clinique [18h+8h] [partim : 15h] C

J.-M. Lachapelle

DERM2120 Compléments de dermatologie [15h] C

J.-M. Lachapelle

ESP3510 Épidémiologie clinique : essais cliniques et

médecine basée sur les preuves [30h+30h]

B. Boland

ESP3560 Principes et méthodes de médecine scolaire [15h]

K. Levie

ESP3570 Médecine scolaire [30h+120h]

K. Levie

INTR2430 Nutrition humaine [15h]

J.-P. Thissen

Cours obligatoire du programme de la licence en sciences biomédicales orientation nutrition humaine

INTR3650 Séminaire de médecine interne [45h] [partim : 15h] PC

J.-L. Balligand,
Ph. Collard, V. D'Hondt,
Ch. Daumerie,
J.-F. De Plaen, P. Deprez,
F. Houssiau, Ph. Meert,
J. Melin, J. Renkin,
N. Straetmans
H. Reyckler
M. Botbol, L. Michel
W. D'Hoore, A. Robert
N.
N.

MED2252 Stomatologie, théorie et clinique [6h] PC

MED2300 Séminaire de déontologie médicale [15h] C

MED2430 Éléments de statistiques médicales [15h+15h]

NEPE2310 Compléments de neurologie infantile [15h] C

NEPE2311 Diagnostics différentiels en neurologie infantile [15h] C

NEUR2190 Questions cliniques de neurologie [15h] C

N.

OFTA2120 Compléments d'ophtalmologie [15h] PC

J.-M. Lemagne

ORL2112 Consultations journalières en oto-rhino-laryngologie [15h] C

M. Gersdorff, M. Hamoir

PSYC2141 Psychosomatique I (somatisations névrotiques et psychothérapies d'inspiration analytique

P. De Neuter

(individuelle, de couple et de groupe)) [30h] Ev

N.

PSYC2170 Psychiatrie biologique [30h] Ev

N.

RDGN2120 Neuroradiologie [15h] C

G. Cosnard, P. Mathurin

Les cours du programme du *diplôme d'études complémentaires de 2^e cycle en médecine tropicale* (MTR02DC) et du *certificat en gérontologie* (GERO 2CE) sont également accessibles en cours à option aux étudiants des doctorats en médecine.

B. STAGES

Les stages à temps plein débutent le lundi 7 janvier 2002.

Au cours du 2^e semestre du 3^e doctorat et du 1^{er} semestre du 4^e doctorat, l'étudiant effectue 6 périodes de 2 mois de stages (4 périodes de stages obligatoires et 2 périodes de stages recommandés).

Les **stages obligatoires** se répartiront comme suit :

- Médecine (adultes) : 2 mois
- Médecine (enfants) : 2 mois
- Gynécologie-obstétrique : 2 mois
- Chirurgie : 2 mois.

Les étudiants doivent effectuer 2 périodes de 2 mois de stages dits recommandés dont la liste couvre l'ensemble des spécialités médicales.

Le catalogue des stages, maîtres de stages et des endroits de stages est disponible à l'Administration des stages. Les activités de stages sont consignées dans un carnet de stages et évaluées sur des formulaires officiels remis à l'étudiant.

Des **séminaires d'encadrement** sont organisés dans les différents départements dont :

CHIR2360 Discussion de cas de pathologie chirurgicale [15h]

N.

GYNE2360 Discussion de cas de gynécologie [4h]

N.

INTR2360 Discussion de cas de médecine interne générale [15h]

N.

OBST2360 Discussion de cas d'obstétrique [4h]

P. Bernard, C. Hubinont

PEDI2360 Discussion de cas de pédiatrie [7h]

N.

Un règlement interne est remis aux étudiants dès le 2^e doctorat. Il régit les dispositions pratiques des stages. Les *stages des pays en voie de développement* ne sont accessibles qu'aux étudiants qui ont suivi et présenté avec succès le cours d'Hygiène tropicale (MED 2180) et le cours Santé et développement (MED 2260) ou un autre cours agréé par la responsable des stages en pays en voie de développement (M. Malengreau), de façon à atteindre un total de 45 heures.

L'administration des stages, sur base du dossier de l'étudiant, examinera si les obligations de stages ont bien été remplies et informera le jury de 3^e doctorat des manquements et absences relevés au cours du 2^e semestre de cette année d'étude.

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un **grand examen clinique** qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4^e doctorat.

C. CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES

INTERPRÉTATION DE L'ÉLECTRO-CARDIOGRAMME

Les étudiants et les médecins qui souhaitent obtenir le certificat d'aptitude en **interprétation de l'électrocardiogramme**, suivent le cours :

INTR3290 Interprétation de l'électrocardiogramme [15h+30h]

N.

Le certificat sera attribué à l'étudiant qui a obtenu un minimum de 14/20 à l'examen.

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Coordinateur : Unité d'épidémiologie - M. Malengreau.

Pour répondre aux exigences imposées aux médecins qui souhaitent travailler dans les consultations de l'ONE, la Faculté de médecine assure une formation complémentaire de 30 heures dans le domaine de la médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant.

PEDI2190 Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant [30h]

M. Malengreau

Cette formation est en outre accessible :

- aux médecins généralistes moyennant l'inscription à un cours isolé à l'UCL et aux généralistes en formation complémentaire spécifique à l'UCL (DES en médecine générale)
- aux pédiatres en formation à l'UCL sans inscription (cours à option),
- aux étudiants du DES en santé publique.

Un certificat est officiellement délivré par la Faculté de médecine au porteur du diplôme de docteur en médecine qui a obtenu un minimum de **12/20** à l'examen.

UTILISATION DES RAYONS X EN DIAGNOSTIC MÉDICAL

(A.R. du 07/09/1993, Moniteur belge du 15/10/1993)

Coordinateur : B. Maldague.

Les étudiants et docteurs en médecine qui souhaitent obtenir l'agrégation ministérielle pour l'utilisation des rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé dans le cadre de leur spécialité, suivent les cours suivants

RDGN3120 Principes, techniques et contrôle de qualité en imagerie médicale [25h+5h]

Ph. Clapuyt, E. Coche,
G. Cosnard, E. Danse,
A. Dardenne,
J.-F. De Wispelaere,
Th. Duprez, P. Goffette,
C. Grandin, F. Hammer,
M. Lacrosse, B. Maldague,
J. Malghem, P. Mathurin,
B. Van Beers,
B. Vande Berg
Ph. Clapuyt, F. Jamar,
P. Scalliet, P. Smeesters

RPR2002 Compléments de radioprotection [20h+10h]

En outre, les candidats devront effectuer un **stage de 4 semaines** dans un service d'imagerie médicale reconnu par la Commission d'enseignement. Pour le cours RDGN 3120 et le stage, des dérogations peuvent être accordées par la Commission d'enseignement pour les médecins spécialistes ou candidats spécialistes dans certaines disciplines dont la cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, rhumatologie, anesthésiologie, chirurgie orthopédique et vasculaire, neurologie et neurochirurgie.

MED24 QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES

La septième année peut se réaliser dans l'une des 4 orientations suivantes :

L'ORIENTATION EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Cette orientation prépare l'étudiant au diplôme d'études spécialisées en médecine générale. Les étudiants qui choisissent cette orientation doivent être inscrits au Centre universitaire de médecine générale (CUMG) dès le début du 4^e doctorat, pour pouvoir valider l'année de formation spécifique intra curriculum.

L'ORIENTATION EN MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Le calendrier du second semestre pour les étudiants qui choisissent l'orientation en médecine spécialisée est adapté aux exigences liées à la procédure de sélection des futurs médecins candidats spécialistes. Le nombre de postes disponibles varie selon les spécialités. L'accès à une spécialité est limité par une épreuve de sélection qui tient compte de plusieurs critères :

- les résultats (grades) des années antérieures
- la cote des stages et/ou des cours à option de la spécialité
- une entrevue avec le candidat
- les résultats d'une épreuve spécifique éventuelle (« concours »).

Les étudiants s'inscrivent aux concours de spécialités auprès du président de la Commission de sélection concernée au début du 2^e semestre du 4^e doctorat. Pour la bonne organisation de leurs stages préalables aux concours, ils doivent déposer leur programme de stages auprès de l'administration des stages dès le mois de novembre de cette même année.

L'ORIENTATION « RECHERCHE »

Cette orientation est ouverte aux étudiants qui se destinent à une carrière de recherche. Son programme est géré par la Commission des étudiants chercheurs.

Pour ces étudiants, le second semestre du 4^e doctorat consistera en stages à temps plein dans un ou plusieurs laboratoires de recherche de la faculté.

Le programme, composé par l'étudiant et son promoteur, sera transmis **avant le 1^{er} décembre** au président de la commission des étudiants chercheurs. Pour le 20 décembre, l'ensemble du programme sera approuvé par la commission qui avertira l'étudiant, son promoteur et le président du comité d'année du 4^e doctorat.

L'ORIENTATION EN SANTÉ PUBLIQUE (Y COMPRIS LA MÉDECINE DU TRAVAIL)

Un tronc commun de formation dans les différents domaines de la santé publique peut servir de base à toute une série d'activités professionnelles (et éventuellement de formations complémentaires) ultérieures. Ces pratiques très diverses se différencient de la formation médicale de base. L'accent est mis sur le préventif plutôt que sur le curatif, sur l'approche « programmes et population » plutôt que « soins et individus », sur une fonction d'expert plutôt que de thérapeute, etc.

C'est l'École de santé publique qui dispense des formations de 2^e et 3^e cycles dans les différents domaines intéressant la santé publique.

Les étudiants peuvent valoriser les stages effectués après leur sixième année d'études médicales dans le cadre de leur formation spécifique en médecine générale s'ils s'inscrivent au CUMG (Centre universitaire de médecine générale) et suivent un programme organisé par ce CUMG (directive européenne 93/16/CE du 05/04/1993).

ORIENTATION EN MÉDECINE GÉNÉRALE

PREMIER SEMESTRE

Stages hospitaliers organisés et agréés par le CUMG. Les étudiants de cette orientation doivent choisir leurs stages recommandés dans la liste des stages agréés par le CUMG.

DEUXIÈME SEMESTRE

A. STAGES

Six mois de stage de médecine générale dont au moins 2 mois chez un maître de stage en médecine générale nommé par la Faculté, le reste étant partagé entre 1 à 3 mois maximum chez un chargé de stage choisi par l'étudiant et/ou 1 à 2 mois de stage pédagogique externe de médecine générale.

B. ENSEIGNEMENT

L'enseignement, interactif avec la pratique de stage, s'organise, pendant le deuxième semestre, lors de la *journée de retour*, le vendredi.

Cet enseignement comporte les cours suivants qui ne sont accessibles qu'aux étudiants qui effectuent pendant ce semestre leur stage de médecine générale dans le cadre du CUMG :

Tous ces cours sont agréés CUMG.

MED2380	Prescriptions médicales [3h+14h] [partim : 14h]	D. Pestiaux, L. Vanderbeck, D. Vanthuyne
MEGE2101	Séminaires de médecine générale [22h]	Ph. Heureux, L. Vanderbeck, D. Vanthuyne
MEGE3020	Questions approfondies de médecine générale (2 ^e partie) [20h]	N.
MEGE3040	Organisation logistique de la médecine générale [16h]	N.
MEGE2000	Parcours de formation et tutorat [20h] <i>et un cours à option à choisir parmi les cours suivants :</i>	N.
MEGE2121	Questions spéciales de pratique de stage en médecine générale [16h]	D. Vanthuyne
MEGE2132	Séminaire de psychologie médicale en médecine générale [16h]	N.
MEGE2122	Formation aux techniques et aptitudes en médecine générale [16h]	L. Vanderbeck, D. Vanthuyne
MEGE3010	Questions approfondies en médecine générale (1 ^{re} partie) [20h]	D. Pestiaux
PEDI2190	Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant [30h] <i>(1^{re} partie, PEDI2190 A, 15h)</i>	M. Malengreau

Le **jury de médecine générale** a lieu entre le 27 mai et le 21 juin 2002.

A l'issue de leurs études, les étudiants de l'orientation médecine générale doivent avoir suivi un total de 200 heures de cours agréés organisés par le CUMG qui constituent le pré requis nécessaire à toute formation en médecine générale en post-curriculum.

AUTRES ORIENTATIONS

PREMIER SEMESTRE

Au cours du 1^{er} semestre de 4^e doctorat, l'étudiant poursuit les stages obligatoires et recommandés entamés pendant le 2^e semestre du 3^e doctorat. Il termine ses 4 grands examens cliniques.

L'évaluation de ces stages et de ces examens fera l'objet d'une prédélibération partielle en janvier 2002.

DEUXIÈME SEMESTRE

Le 2^e semestre du 4^e doctorat est un semestre d'orientation, qui aura été préparé pendant le 3^e doctorat en fonction de la filière choisie.

Pour les futurs spécialistes, c'est au cours de ce semestre que se déroulent les « concours » en vue de la sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS).

ORIENTATION MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Le deuxième semestre comprend 3 périodes de stages de 2 mois.

L'étudiant doit effectuer une période de stage au moins dans la ou les spécialités pour lesquelles il postule.

Les étudiants qui souhaitent se spécialiser en **stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale** ont la possibilité, moyennant accord préalable du Président du comité d'année de 4^e doctorat, de suivre les cours de 1^{re} licence en science dentaire pour autant qu'ils aient organisé leur programme de stages obligatoires et recommandés de façon à terminer par 4 mois de stages recommandés pour cette orientation. Cela n'est possible que

s'ils se sont fait connaître à l'administration des stages dès le début de MED 23.

Les **concours** se déroulent du 06 au 14 mai 2002.

Les étudiants qui souhaitent compléter leur 200 heures agréées, de façon à pouvoir se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours, doivent suivre des cours agréés par le CUMG.

ORIENTATION RECHERCHE

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2^e semestre du quatrième doctorat consistera en stages plein temps dans un ou plusieurs laboratoires de la Faculté de médecine.

Ils pourront, s'ils le souhaitent, suivre un ensemble de cours choisis en fonction de leur intérêt scientifique (éventuellement dans le programme d'une autre Faculté). Ce programme (stages et enseignement), composé par l'étudiant et son promoteur, sera envoyé avant le 1^{er} décembre au Président du comité d'année de 4^e doctorat et au Président de la commission des étudiants chercheurs.

L'ensemble du programme du 2^e semestre du quatrième doctorat devra être approuvé avant le 20 décembre par la commission des étudiants chercheurs qui avertira l'étudiant, son promoteur, le Président du quatrième doctorat et la faculté.

ORIENTATION MÉDECINE DU TRAVAIL

Au cours du 2^e semestre de 4^e doctorat, l'étudiant doit effectuer au moins deux fois deux mois de stages chez un maître de stage en médecine du travail reconnu par la faculté (s'adresser au Professeur D. Lison, TOXI 3054, Tél. 02/764.32.20)

AUTRES ORIENTATIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2^e semestre du 4^e doctorat comprend des stages dans des institutions responsables d'un programme de santé communautaire (s'adresser à R. Tonglet, EPID 3034, Tél. 02/764.33.20), et des stages dans des pratiques médicales agréées.

Le choix des lieux de stage sera déterminé en fonction de l'orientation voulue par l'étudiant : santé communautaire, santé et environnement, médecine scolaire, médecine d'expertise, éducation pour la santé, gestion et administration des institutions de santé, épidémiologie, recherche clinique, etc.

ÉVALUATION

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4^e doctorat. Le jury de 4^e doctorat délibérera sur ces notes et les notes de stage.

Le grade final sera attribué par un jury d'études qui intégrera le curriculum d'études de l'étudiant et l'évaluation des activités d'étudiant chercheur.

AIGU2CE CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN MÉDECINE AIGÛE

MINT



GESTION DU PROGRAMME

Département de médecine interne

Responsable académique : M. Reynaert

Contact : Secrétariat de l'Unité de réanimation et de soins intensifs

REAN - UCL 10/27.01, Avenue Hippocrate, 10, 1200 Bruxelles

Tél. 02/764.27.01 ou 27.02

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT

Président : M. Reynaert

Membres : A. El Gariani, J. Gillet, M. Goenen, M. Lambert, Ph. Meert, D. Moulin, D. Pestiaux, J.-J. Rombouts, F. Thys, P. Vandenbosch, D. Vanpee, F. Verschuren.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation complémentaire en Médecine aiguë répond aux exigences imposées aux médecins chargés de la permanence médicale au sein des services d'urgence et des services mobile d'urgence et de réanimation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce certificat complémentaire en médecine aiguë s'adresse aux porteurs d'un diplôme de docteur en médecine, qu'ils soient :

- hospitaliers, spécialistes (non urgentistes), en voie de spécialisation, ou généralistes travaillant principalement dans un service d'urgence.
- non hospitaliers, généralistes travaillant occasionnellement dans des services d'urgences ou dans les SMURS et dans les ambulances effectuant des transferts secondaires médicalisés, que ce soit au quotidien ou en situation d'exception.

DEMANDE D'ADMISSION

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PROGRAMME

La formation comporte :

- un enseignement théorique de base comprenant 80 heures de médecine aiguë
 - un enseignement théorique complémentaire de 40 heures dispensé sous la forme de séminaires et de conférences portant spécifiquement sur des sujets de médecine d'urgence et/ou de catastrophe.
 - des stages hospitaliers en service d'urgence : 240 heures en ce compris un nombre minimal de 10 interventions préhospitalières à caractère vital.
- Ce programme peut être étalé sur deux ans.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances sera effectué sur base des examens et de l'évaluation des stages. Ces derniers seront validés par le chef de service des services d'urgences où la formation a été accomplie. Après avoir rempli toutes les conditions exigées, le candidat pourra recevoir un *certificat complémentaire en médecine aiguë*.

SCOL2CE CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN MÉDECINE SCOLAIRE



GESTION DU PROGRAMME

Département de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie

Responsable académique : J.-P. Buts

Contact : Secrétariat de pédiatrie

Tél. 027641300

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre les futurs pédiatres dans les conditions exigées par l'A.R. du 3 septembre 1975 pour assurer les fonctions de médecin coordonnateur en IMS et dans les centres de santé.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Ce programme d'enseignement complémentaire comporte des cours, des exercices pratiques et des stages pouvant être répartis sur les 5 années du postgraduat.

Une commission désignée par le conseil du département de pédiatrie est responsable de l'organisation, de la coordination et du contrôle de cet enseignement qui sera sanctionné en fin de cycle par une vérification des connaissances et fera l'objet d'une mention supplémentaire sur le diplôme de spécialisation en pédiatrie.

CONTENU DU PROGRAMME

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

- Médecine scolaire (y compris : principes et méthodes de la médecine préventive de l'écolier, organisation des centres de santé, anthropométrie de l'enfant, les méthodes d'examens médicaux orientés suivant les niveaux scolaires, la prophylaxie des maladies transmissibles, l'hygiène à l'école, l'approche médico-sociale de l'enfance inadaptée, l'éducation sanitaire en milieu scolaire, la toxicomanie en milieu scolaire, la maltraitance et ses conséquences scolaires).
- Législation sanitaire, protection maternelle et infantile.
- Neuro-psychologie pédiatrique.
- Psycho-pathologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Principes et méthodes de la tutelle PMS.

Cet enseignement théorique est assuré suivant un cycle portant sur 2 années académiques.

La participation à des conférences et à des séminaires est également prévue ainsi que la présentation d'un mémoire.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Un mois au Service de médecine scolaire UCL à Bruxelles.

ÉVALUATION

Le contrôle de cet enseignement qui sera sanctionné en fin de cycle par une vérification des connaissances, fera l'objet d'une mention supplémentaire sur le diplôme de spécialisation en pédiatrie.